



POLITIQUE QUALITE DU LABORATOIRE BIOCT

La mission du laboratoire de biologie médicale est de réaliser l'examen d'échantillons biologiques dans des conditions qui permettent de satisfaire aux critères de délai, de qualité technique et d'efficacité économique spécifiques du domaine médical dans le cadre réglementaire et normatif du référentiel NF EN ISO 15189. **Le laboratoire est accrédité par le COFRAC sous le numéro 8-4055.** La liste des sites et portée d'accréditation sont disponibles sur www.cofrac.fr.

Objectif du laboratoire BIOCT : Participer aux soins prodigués aux patients, dans des laboratoires de proximité, afin de satisfaire les besoins implicites et explicites des clients (prescripteur, patient...) avec un **haut niveau de confiance.**

PATIENTS

- Intégrer l'accueil comme élément essentiel de la relation avec le patient, lui assurer respect et confidentialité dans un cadre professionnel et agréable.
- Maîtriser le prélèvement et le transport des échantillons en respectant les conditions de conservation et de délai préanalytique.
- Assurer la qualité des résultats par le choix de techniques performantes et l'utilisation de contrôles de qualité internes/externes.
- Obtenir un résultat adapté aux besoins.

PRESCRIPTEURS

- Assurer la qualité, la fiabilité et les délais de transmission des résultats d'analyses à des fins de diagnostic ou de suivi des patients.
- Dialoguer avec le prescripteur afin de donner une interprétation des résultats en les présentant de manière claire et proposer la collaboration des biologistes (prestations de conseil).
- Garantir la confidentialité et le secret médical.

PERSONNEL

- Assurer un management "humain" auprès de l'ensemble des collaborateurs et offrir des conditions de travail adaptées aux postes.
- Former en continu le personnel afin d'avoir des collaborateurs qualifiés qui s'adaptent aux évolutions techniques.
- Renforcer le système de management de la qualité par une évaluation performante par la réalisation d'audits internes, la gestion des non-conformités/réclamations et la mise en place d'actions d'amélioration.

Le laboratoire respecte les principes généraux de l'éthique médicale : le bien-être et le respect du patient sont la priorité du laboratoire. Le laboratoire traite tous ses patients équitablement et sans discrimination.

Nous,

M. Bellier, J. Berbé, S. Christmann, D. Fournier, N. Guelzim, W. Hirzel, M. Ittah, V. Martin, F. Martinot, S. Mille, B. Nsimba et R. Sivaradjam nous engageons et engageons chaque membre du personnel à se conformer à ces exigences en poursuivant notre démarche d'amélioration continue de la qualité.

Château-Thierry, avril 2022.

M. Bellier

J. Berbé

S. Christmann

D. Fournier

N. Guelzim

W. Hirzel

M. Ittah

V. Martin

F. Martinot

S. Mille

B. Nsimba

R. Sivaradjam